

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 483 Portant nomination de conseillers et du Commissaire de Gouvernement près le Conseil du Contentieux administratif

n° 483

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
18 juin 1968

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1968

Date du numéro
10 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art 1er

— M. Lefèvre, administrateur en chef des Affaires d'outre-mer, licencié en droit, est nommé conseiller titulaire du Conseil du Contentieux administratif en remplacement de M. Billaut. Art. 2. — M. Mairie, administrateur en chef des Affaires d'outre-mer est nommé conseiller suppléant au Conseil du Contentieux administratif en remplacement de M. Martini. Art. 3. — M. Pascal, administrateur en chef des Affaires d'outre-mer, docteur en droit, est nommé Commissaire du Gouvernement près le Conseil du Contentieux administratif en remplacement de M. Cornet. Art. 4 — Le présent arrêté, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Louis SAGET.